



## MANAGEMENT DE PROJET DANS L'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AB044	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1360,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 05/05/2025 au 06/05/2025
- Du 10/12/2025 au 11/12/2025

### OBJECTIFS

- Définir les objectifs et les méthodes de réalisation d'un projet transverse.
- Communiquer avec tous les intervenants pour accompagner le projet.
- Fédérer et animer une équipe autour du projet.
- Établir un référentiel (process et documents) propre à votre entreprise d'assurance.

### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)  
[ici >>](#)

## **POINTS FORTS**

### **Modalités pédagogiques :**

**Une formation basée sur les exemples et retours d'expérience en management de projets : chaque étape de management et pilotage de projet fait l'objet de travail en sous-groupes, de réflexions communes et d'études de cas.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel du management, formateur expert de l'Ifpss.**

## **PROGRAMME**

- A. Introduction : projet transverse
- 1. Notion de transversalité en entreprise
- 2. Comprendre ce que l'on entend par « mode projet » et ses limites
- B. Méthode projet
- 1. Définir la problématique du projet : la naissance du projet
- 2. Comprendre l'importance de la phase de préparation
- 3. Identifier le projet
- C. Établissement d'une fiche type d'expression des besoins, d'une fiche type de calibrage et d'une fiche type projet
- 1. Identifier les bonnes personnes pour les bons projets : profils et compétences
- 2. Connaître les temps forts d'un projet
- 3. Rebondir après un projet : le suivi, le bilan et l'après projet
- 4. Capitaliser pour l'avenir : définir des critères et tirer des enseignements pour les projets futurs
- D. Management du projet (mise en oeuvre du plan d'action)
- 1. Savoirs du chef de projet
- 2. Constitution de l'équipe projet
- 3. Animation et cohésion d'une équipe projet
- E. Outils de planification du projet
- 1. Création et choix d'un calendrier : échéancier, tableau de bord, planning, diagramme (GANTT), réseau PERT, méthode CPM, management information system CIS
- 2. Organigramme des tâches (OT ou WBS) : de l'échéancier au rétro planning
- 3. Transposition et adaptation de la méthode AGILE SCRUM aux développements de projets dans les services
- F. Lancement et communication autour du projet
- 1. Règles de la communication d'influence
- 2. Communiquer efficacement en interne
- 3. Optimiser sa communication en tant que responsable de projet

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## **PUBLIC**

Toute personne pilotant un projet dans le secteur de l'assurance

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

## **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1360,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 15/12/2025 à 22:48